



Édito



En ce début d'année 2018, le Conseil Municipal va devoir réfléchir et prendre des décisions qui engageront durablement l'avenir de la commune.

Tout d'abord, l'approbation du futur Plan d'Urbanisme Intercommunal, réalisé à l'échelle de l'Agglomération.

Dans un nouveau cadre réglementaire, nos surfaces susceptibles d'être constructibles passeront de près de 70 hectares à 9 hectares. Les futures zones constructibles seront regroupées autour du village. Ce nouvel outil va donc modifier considérablement le mode d'urbanisation actuel de la commune.

Ensuite, tout en améliorant la sécurité dans la traversée du bourg, le projet d'aménagement devra également renforcer l'attractivité de la commune.

Enfin, cette année nous entamerons, avec les communes voisines, une réflexion sur les possibilités de création de commune nouvelle issue du regroupement d'au moins deux communes.

La France, à elle seule, c'est 40% du nombre de communes de l'espace européen pour seulement 20% de la population de l'Europe. Il apparaît donc à certains élus (dont je fais partie) que cette situation n'est pas durable à long terme et qu'il est urgent de prendre des initiatives de regroupement de nos communes. En l'absence d'initiatives locales, je suis convaincu que l'État, dans son souci de rationalisation de l'organisation administrative du pays, imposera des regroupements autoritaires probablement autour de l'intercommunalité.

Nous ne sommes à l'instant qu'à l'ébauche de la réflexion. Ce projet doit en effet être réfléchi et élaboré par les élus, puis partagé avec l'ensemble des habitants des communes concernées.

En conclusion, le rôle des élus étant d'anticiper, de préparer l'avenir ... l'action de 2018 portera, pour l'essentiel, sur l'avenir de notre territoire.

Actualité

Et si on parlait déchets ?



Rendez-vous page 5

DÉCHETS, DERNIÈRE MINUTE

Une bonne nouvelle pour les usagers !

La collecte des bacs jaunes qui débordaient régulièrement (mis à part le problème des incivilités...) aura lieu désormais toutes les semaines au lieu de chaque 15 jours précédemment.



Toutes les informations urgentes, les rendez vous, les comptes rendus sur votre site

www.croixblanche47.fr

LOTISSEMENT CLAIR DE LUNE *un peu de clarification*

Ce lotissement fut aménagé, courant 2010, par l'EURL Immobilier du Terroir, appartenant à Monsieur Serge MASSON.

Les premières constructions réalisées, les résidents se sont installés en 2011/2012. Depuis cette date, 43 maisons ont été construites sur un total de 52 lots.

Ces nouveaux habitants de la commune sont mécontents (à juste titre) car les services annoncés (éclairage public, entretien des espaces verts et jardins) ne sont pas, ou insuffisamment assurés.

Pourquoi cette situation ?

Le lotissement est privé, donc ne relève pas de la compétence de la commune.

Le transfert des équipements publics (éclairage, parties communes...) vers la commune est bien prévu, mais seulement à la fin de la commercialisation des terrains. Or, après l'embellie de 2011, 2012, 2013, le marché de la construction s'est fort ralenti – moins de demandes en général, application de la norme RT2012 qui surenchérit la construction.

Ainsi le transfert et la reprise par la commune sont retardés.

Consciente de cette situation, la commune a proposé une reprise partielle de la tranche I (entièrement commercialisée).



Malheureusement, le contrôle du réseau « eaux pluviales » avant la reprise, révéla une installation déjà détériorée.

Le promoteur – Monsieur MASSON – demanda à l'entreprise de reprendre les travaux non conformes. L'aménageur (Sté COLAS) sollicite son assurance ... ce qui rend probables des procédures judiciaires. En attendant, le dossier est bloqué, et les résidents, à juste titre, s'impatientent. De son côté, la commune s'est rapprochée de spécialistes en droit d'urbanisme pour examiner les solutions possibles.

Il est trop tôt pour annoncer une hypothèse crédible. Toutefois nous examinerons, avec les résidents, les possibilités offertes.

Jean Claude Maxant

ECLAIRAGE

Depuis quelques semaines déjà, à la demande d'un groupe de jeunes habitants du village, le terrain de sport attenant à la salle des fêtes a été éclairé grâce à la compétence de Gérard Biau. Ne doutons pas que, dès l'arrivée de jours meilleurs, ce terrain résonne en fin de journée de cris et rires bien sympathiques.

Daniel Ollier



Toutes les informations urgentes, les rendez vous, les comptes rendus sur votre site

www.croixblanche47.fr

PRINTEMPS DES POÈTES

Samedi 10 Mars à 21h00

Salle des Fêtes de La Croix blanche

Soirée "Le printemps des poètes"

Poèmes et chansons avec Raphaël de Maio, Michel Maestro, Papa Momo et Gérard Formaggio.

Entrée gratuite



GALETTE À LA GV

Le 10 janvier, les membres de la gymnastique volontaire de LA CROIX BLANCHE ont partagé la galette des rois dans un moment de grande convivialité. Rappelons que l'association propose des séances de gymnastique le mercredi de 18H30 à 19H30 dans la salle des fêtes de la commune. Ces séances sont adaptées à tous les âges et se déroulent dans une bonne ambiance. Elles ont pour seul but de maintenir la souplesse du corps et de se faire plaisir. Une bonne occasion de se mettre au sport en ce début d'année ! Une séance de découverte est offerte à toutes les personnes qui souhaiteraient rejoindre l'Association.

Pour tout renseignement, appelez au 05.53.95.80.17.

COMITÉ DES LOISIRS

Le Comité des Fêtes tient à remercier toutes les personnes présentes lors du Réveillon de la Saint Sylvestre. Cette soirée aura permis de partager un moment convivial et ainsi pouvoir fêter ensemble cette nouvelle Année.

Depuis le début 2017, le Comité des Fêtes a organisé plusieurs manifestations afin de rassembler les Crucichanais.

Grâce aux succès de ces événements, nous pouvons d'ores et déjà annoncer que la Fête du village aura lieu les 23 et 24 Juin prochain ainsi que la soirée Sardinade qui se déroulera le 15 Septembre. Le Réveillon sera reconduit cette année en espérant accueillir autant de personnes et pouvoir ainsi permettre à tous de passer des moments chaleureux dans une bonne ambiance.

Toutes personnes désirant venir nous aider seraient les bienvenues.

Manifestations à noter dans vos Agendas :

Fête du Village : 23 et 24 Juin 2018

Soirée Sardinade : 15 Septembre 2018

Réveillon du Nouvel An : 31 Décembre 2018

MERCI A TOUS

Le Comité des Fêtes.



Toutes les informations urgentes, les rendez vous, les comptes rendus sur votre site

www.croixblanche47.fr

CONSEIL DES ENFANTS - RELÈVE ASSURÉE

Le mardi 07 novembre 2017, la mairie est devenue, le temps d'une après-midi, l'antre des élections du conseil des enfants de l'école. En effet, il nous fallait renouveler ce conseil car la majeure partie qui le constituait était partie au Collège.

Classe par classe donc, enfant après enfant, chacun est venu voter pour élire leurs futurs représentants. Et Voter "pour de vrai" ne s'improvise pas : l'équipe technique, administrative et enseignante avait tout préparé : isoloir, urne, listing des votants avec émargement, enveloppes, bulletins, et pour

la première fois chacun avait sa carte d'électeur !!!

Sur 78 élèves scolarisés :

Nombre de votants : 72

Votes exprimés : 70

Bulletins nuls : 2

Après dépouillement, sur 24 candidats, ont donc été élus officiellement au Conseil d'enfants de La Croix Blanche, 9 représentants:

- Chez les CE2 : Evan FURLAN, Zoé SCHWEDT

- Chez les CM1 : Sana BOUDDOUM

- Chez les CM2 : Sade BOUCHE, Nathan HERITIER, Anthony LABORIE, Naëlla ROTURIER, venus rejoindre Marion GLEIZE et Léo FOUCHARD déjà élus lors du précédent scrutin de 2016.



Depuis, ces élèves se sont « mis au travail » en lien avec leur quotidien d'écolier, d'enfant et de jeune citoyen : ils nous ont déjà fait des propositions concernant la cantine, les animations pendant la pause méridienne ainsi que dans la cité. Nous aurons l'occasion de vous en reparler...

Sandrine MANZOCCO

SÉCURISATION DE L'ÉCOLE

Comme vous avez peut-être pu le constater, la commune a fait faire les derniers travaux de sécurisation de l'école : relevage de la hauteur des grilles et du portail extérieur. Ceux-ci viennent clôturer certaines autres dispositions prises, conformément aux préconisations des adjudants de la gendarmerie en charge du dossier de prévention des risques notamment d'intrusion.



Sandrine MANZOCCO



Toutes les informations urgentes, les rendez vous, les comptes rendus sur votre site

www.croixblanche47.fr



INCIVILITÉS : COUP DE SANG !!

Quelle ne fut pas ma surprise de voir à mon retour de travail qu'un sinistre individu inqualifiable, (sans être grossière)!!! avait déversé un camion entier de laine de verre à côté des poubelles de mon quartier.

Alors, lorsqu'il s'est agi de réfléchir à l'écriture de cet énième article sur les incivilités relatives aux ordures ménagères, je me suis dit qu'il y en avait marre des grands discours moralisateurs qui ne servent à rien et que tout le monde approuve, mais qui n'atteignent pas leur cible : à savoir faire réduire les actes d'incivilité.

Aussi, j'ai décidé de faire court et de rappeler que l'environnement est l'affaire de tous, que les déchetteries existent et que la contravention pour abandon, dépôt, déversement de déchets sur la voie publique en dehors des conditions fixées par arrêté, est passible d'une amende forfaitaire de :

- - 68 € si vous réglez l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivants le constat d'infraction
- - 180 € au-delà de ce délai.

S.MANZOCCO



D'autres exemples...?



Toutes les informations urgentes, les rendez vous, les comptes rendus sur votre site

www.croixblanche47.fr

04 mars : Loto organisé par l'association « La Route Fleurie » à partir de 14 heures ;

09 mars : AG de l'Association des Parents d'Élèves à 20 heures (Salle des associations) ;

10 mars : Spectacle poésie/chanson organisé par l'association « Plumes et Croches » à partir de 20 heures ;

18 mars : Loto organisé par l'Association «Senior 47» à partir de 15 heures ;

1er avril : Loto organisé par l'Association «Senior 47» à partir de 15 heures ;

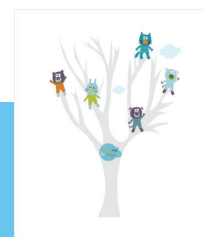
06 avril : Repas organisé par l'Association « La Route Fleurie » à partir de 12 heures ;

08 avril : Loto organisé par l'APE à partir de 14 heures ;

14 avril : Repas organisé par la Société Intercommunale de Chasse à partir de 20 heures ;

29 avril : Bourse aux jouets organisée par l'Association «Jumeaux et Plus 47», de 9h à 17h ;

NAISSANCES



Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance de :

Britany, Edith, Valérie GUESTIN née le 24 janvier 2017
Et de
Valentin CAPDEVILLE né le 29 janvier 2017

Tous nos vœux de bonheur et de santé aux nouveau-nés, ainsi que nos plus sincères félicitations aux heureux parents.

DÉCÈS

Nous avons la douleur de vous faire part du décès de
Jean-Michel, Roland PERRUCHON
décédé le 20 décembre 2017.

SANS OUBLIER

Tous les 4^{èmes} lundis du mois :
de 14h00 à 16h00 :
Atelier mémoire.
Salle des associations

Les 2^{èmes}, 3^{èmes} et 4^{èmes} jeudis du mois :
de 14h30 à 17h00 :
Rendez Vous des Aînés-Araux
Salle des associations
Tous les mardis : création.

Tous les mercredis en soirée
de 18 h 30 à 19 h30 :
Séances de Gymnastique Volontaire.
(Encore des places)
Salle des fêtes

BIBLIOTHÈQUE : Tous les mardis de 15h00 à 19 h00 à côté de la Salle des associations

CONTRÔLE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Durant l'année 2018, les installations d'assainissement non collectif seront contrôlées par un cabinets expert diligenté par ÉAU 47.

Vous serez prévenus, pour prise de rendez-vous, 15 jours à l'avance. Ces contrôles devraient débiter au cours du deuxième trimestre 2018.